

## Révision du PPA de l'agglomération grenobloise

### Compte-rendu de la plénière 1, Grenoble

15/12/2020, réunion par visioconférence ZoomPro

#### 1. Participants

Prénom NOM	Structure	Poste	Présence
PORTAL Philippe	Préfecture de l'Isère	Secrétaire Général	Présent
CHALAS Emilie	Assemblée Nationale Grenoble Alpes Métropole Ville de Grenoble	Députée Conseillère métropolitaine Conseillère municipale	Présente
MICHAUD Fanny	Assemblée Nationale	Collaboratrice de Mme. CHALAS	Présente
QUILES Robin	Assemblée Nationale	Collaborateur de Mme. CHALAS	Présent
MERY Laura	Assemblée Nationale	Collaboratrice de Mme. CHALAS	Présente
THIEVENT Corinne	DREAL, UD38	Chargée de mission SPPY	Présente
DELOLME Marion	DREAL, UD38	Chargée de mission qualité de l'air	Présente
BULLIOT Benoît	I Care & Consult	Chef de projet	Présent
DELGUGIN Léna	I Care & Consult	Consultante	Présente
LANKESTER Lorelei	I Care & Consult	Consultante	Présente
BUISSON Albert	Saint-Marcellin Vercors Isère communauté	Vice-Président	Présent
THEZIER Ophélie	Saint-Marcellin Vercors Isère communauté	Chargée de la transition énergétique et de la mobilité	Présente
CENATIEMPO Cécile	Grenoble Alpes Métropole	Conseillère déléguée à la qualité de l'air	Présente
BOLLAERT Christine	Collectif citoyen Alternatives A480	Représentante	Présente
BOURDELAIN Coralie	Communauté de Communes Le Grésivaudan	Vice-présidente	Présente
BESANCON Jean-Luc	CIVIPOLE		Présent
TATUR Dominique	CIVIPOLE		Présent
POIROT Véronique	DREAL, DDT38	Cheffe du service ADSET	Présente
GARCIA Marion	APORA (STMicroelectronics)	Ingénieur EHS	Présente
BRUN Claire	AREA	Déléguée développement durable	Présente
CALVI Jérôme	FBTP Isère	Chargé de mission	Présent
RACHER Arnaud	ATMO AuRA	Chargé d'études	Présent
CHANUT Hervé	ATMO AuRA	Ingénieur expert transports et émissions	Présent
STARC Véronique	ATMO AuRA	Adjointe unité Actions et Territoires	Présente
MARY Gladys	ATMO AuRA	Correspondante territoriale Sud Isère	Présente
ODIER Francis	France Nature Environnement Isère	Président	Présent
ALONSO Claire	SUEZ IWS CHEMICALS	Directrice	Présente

<b>CHIRPAZ Olivier</b>	Communauté du Pays Voironnais	Chef de projet énergie climat	<i>Présent</i>
<b>MEUNIER William</b>	Grenoble Alpes Métropole	Chef du Service Environnement air climat	<i>Présent</i>
<b>COLLARD Jacqueline</b>	SERA L'air et moi AURA	Présidente	<i>Présente</i>
<b>LORIMIER Philippe</b>	Le Grésivaudan	Vice-Président environnement, énergie et innovations	<i>Présent</i>
<b>FORET Anne</b>	Communauté de Communes Le Grésivaudan	Chargé de mission air climat	<i>Présente</i>
<b>COPPARD André</b>	Chambre d'agriculture 38	Elu	<i>Présent</i>
<b>STIEVEN Robinson</b>	Chambre d'agriculture 38	Technicien	<i>Présent</i>
<b>BOISSEAUX Anne</b>	Grenoble Alpes Métropole Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise	Cheffe de service Modes Actifs Déplacement	<i>Présente</i>
<b>LANGLAIS Michel</b>	Association des maires de l'Isère		<i>Présent</i>
<b>CHARPIN Isabelle</b>	APORA	Secrétaire Générale	<i>Présente</i>
<b>FOUVET Anne-Cécile</b>	Ville de Grenoble	Projets air-climat	<i>Présente</i>
<b>HIRIGOYEN Jean</b>	Grenoble Alpes Métropole	Conseil de développement	<i>Présent</i>
<b>NADJI Meziane</b>	Agence Locale de l'Energie et du Climat	Chargé de projet	<i>Présent</i>
<b>BENECH Cécile</b>	Etablissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble	Chargée de mission transitions environnementales et eau	<i>Présente</i>
<b>LEMAIRE François</b>	ADT	Vice-Président	<i>Présent</i>
<b>GALLO Brigitte</b>	Conseil départemental de l'Isère	Mission développement durable	<i>Présente</i>
<b>MANCEAU Fabian</b>	Fédération du BTP de l'Isère	Chargé de mission	<i>Présent</i>
<b>MONTERO Céline</b>	DREAL, UD des deux Savoie	Chargée de mission qualité de l'air	<i>Présente</i>
<b>PEZET-KUHN Murielle</b>	Agence d'urbanisme	Directrice d'études territoire / environnement	<i>Présente</i>
<b>COLLOMBET Justin</b>	DDT38	Chargé de mission mobilité air bruit	<i>Présent</i>
<b>PESLE Clément</b>	Grenoble Alpes Métropole	Charge de mission qualité de l'air	<i>Présent</i>
<b>CASTEL Corinne</b>			<i>Présente</i>
<b>GERME Arnaud</b>	Etablissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble	Directeur	<i>Présent</i>
<b>FRANCOIS-BARTHELEMY Valérie</b>	Franche Chimie Auvergne-Rhône-Alpes	Déléguée générale	<i>Présente</i>
<b>AVEZOU Bruno</b>	DDT 38	Adjoint du service ADSET	<i>Présent</i>
<b>IBORRA Caroline</b>	DREAL Auvergne Rhône Alpes	Référente air ICPE	<i>Présente</i>

## 2. Ordre du jour

### a. Introduction

- 
- b. Contexte réglementaire, sanitaire et financier  
*Support DREAL : 20201215-presentation-plénière\_PPA-vf.pdf*
  - c. Partage des objectifs  
*Support DREAL : 20201215-presentation-plénière\_PPA-vf.pdf*
  - d. Présentation et partage d'expériences du PPA Vallée de l'Arve  
*Support Céline MONTERO*
  - e. Méthodologie du plan d'action  
*Support DREAL : 20201215-presentation-plénière\_PPA-vf.pdf*
  - f. Ateliers, actions et échanges  
*Support DREAL : 20201215-presentation-plénière\_PPA-vf.pdf*  
*Support de Caroline IBORA, DREAL sur l'atelier industrie*  
*Support Atmo : DRRA3ElabPPASupportpléniere(slides ATMO)*
  - g. Prochaines étapes et conclusions

### 3. Synthèse des échanges

#### a. Introduction

##### Mot de bienvenue du Secrétaire général de la Préfecture : Philippe PORTAL

Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Isère, M. Philippe PORTAL, ouvre la réunion en rappelant qu'il existe encore des dépassements de valeurs limites réglementaires sur la métropole de Grenoble. Des contentieux sont en cours, au niveau national et européen, ce qui pousse le gouvernement à demander aux collectivités locales ainsi qu'aux services de l'Etat de se mobiliser pleinement sur ce sujet de la qualité de l'air. Les actions du PPA2 n'ont pas permis de revenir en dessous des seuils réglementaires ; elles ont permis une relative amélioration mais cela ne suffit pas. Les objectifs ne sont pas encore atteints, en particulier en ce qui concerne les secteurs du résidentiel et de la mobilité. Sachant cela, la révision du PPA a été décidée lors du COPIL du 29 octobre 2019.

Dans ce contexte juridique, sanitaire et scientifique, la réunion du jour permet de lancer la phase active de la révision du PPA, après l'arrêt au printemps dû au respect des échéances électorales. Le but est ici de se concerter, de discuter et de confronter les points de vue.

##### Mot de la députée Emilie CHALAS

Madame la députée est honorée d'intégrer ce COPIL et remercie la Préfecture de l'Isère ainsi que la DREAL d'avoir répondu positivement à sa demande. La mauvaise qualité de l'air est le 5<sup>ème</sup> facteur de mortalité dans le monde. Cet enjeu fort, tant d'un point de vue sanitaire que d'un point de vue réglementaire, impose d'adopter des réponses fortes et des décisions courageuses, ce que le gouvernement a su faire. La lutte contre les particules fines en particulier est une urgence, il est nécessaire de mettre en place des politiques publiques volontaristes de réduction des émissions, en particulier contre les véhicules les plus polluants et le chauffage au bois non performant. En effet, 55% des habitants à l'échelle du département, et 86% à l'échelle de l'agglomération, sont exposés à des seuils de pollution aux particules fines supérieurs aux seuils recommandés par l'OMS. A Grenoble, 14 décès par an sont imputables à la pollution aux particules fines.

Le PPA de la Vallée de l'Arve nous fournit un exemple de réussites des politiques publiques sur le chauffage au bois non performant : il faut nous en inspirer.

La ministre, madame POMPILI, a en outre annoncé vouloir agir vite et fort sur la question du chauffage au bois non performant, ce qui nous donne une injonction supplémentaire pour intervenir sur ce sujet.

L'agenda législatif est très chargé et le PPA3 devra prendre cela en compte : outre le projet de loi issu de la convention citoyenne pour le climat, qui sera débattu début 2021 à l'Assemblée, le projet de loi 4D sera aussi débattu en 2021.

Le PPA est un véritable levier d'action et doit être utilisé comme tel. Madame la députée souligne en particulier l'utilisation de ZFE, qui pourrait être poussé plus loin, notamment en incluant un critère sur l'utilisation du chauffage au bois dans la ZFE.

### **b. Contexte réglementaire, sanitaire et financier –DREAL AuRA**

- Le PPA est obligatoire à Grenoble ;
- Les objectifs doivent évidemment être de ne pas dépasser les valeurs limites réglementaires, mais doivent aussi être au moins aussi ambitieux que les objectifs du PREPA ;
- Le Conseil d'Etat, dans une décision du 10 juillet 2020, estime que les mesures prises ne sont pas assez évaluées ni assez suivies ;
- Le PPA3 doit également inclure la stratégie eau air sol du Préfet de Région, comprenant notamment un objectif de respect des recommandations OMS à horizon 2040 (bien que cet objectif soit sur du long terme, des actions doivent être prises dès maintenant).

### **c. Partage des objectifs**

- Les objectifs doivent tenir compte des valeurs limites réglementaires, mais aussi des valeurs cibles OMS.
- **Proposition d'objectifs**
  - **NO<sub>2</sub>** :
    - Respecter la valeur limite aux stations dès 2022,
    - Pas d'exposition à un dépassement des valeurs limites (contre 3500 habitants exposés en 2017) en 2027 ;
    - Atteinte des objectifs du PREPA dès 2027.
  - **PM10 et PM2.5** :
    - Viser l'objectif OMS en moyenne à l'échelle du PPA (les valeurs limites réglementaires sont déjà respectées) ;
    - PM10 : pas d'exposition à un dépassement des valeurs OMS (contre 1000 habitants exposés en 2017) ;
    - Atteinte des objectifs PREPA dès 2027.
  - **COV et NH<sub>3</sub>** :
    - Viser un rythme de baisse des émissions aligné avec le PREPA.

### **Questions et remarques**

- **Jean-Luc BESANCON, CIVIPOLE** : Il apparaît que plus de NO<sub>2</sub> est dégagé sur Grenoble Grands Boulevards que sur la rocade sud (slide 9). Pourquoi voit-on cela, alors que le trafic est 3 fois plus faible ?

**Réponse de Hervé CHANUT** : Sur Grenoble Grands Boulevards, la configuration est de type «rue canyon» : les NOx sont donc en quelque sorte « piégés ». La station de mesure de la rocade sud est située sur une bretelle d'accès, elle n'est donc pas exposée tout l'impact du trafic et en plus, la disposition permet une bien meilleure dispersion que sur Grenoble Boulevard. Sur Grenoble Boulevard en outre, les phénomènes d'accélération et de décélération sont très émissifs.

- **Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** : L'effet canyon existe à certains endroits, on peut essayer d'améliorer la situation sur ces zones, mais il faut surtout veiller à ne pas en créer de nouveaux. L'urbanisme doit donc être intégré au PPA en lien avec la mobilité.

#### **d. Présentation et partage d'expériences du PPA de la Vallée de l'Arve : Céline MONTERO, DREAL UD des Deux Savoie**

- Le PPA de la Vallée de l'Arve approuvé en 2019 est le 2<sup>nd</sup> PPA du territoire. Il répond à des dépassements des seuils limites réglementaires de particules fines.
- 5 axes ont été retenus (résidentiel, activités économiques, transport et mobilité, ressources et déchets – un problème spécifique d'usine d'incinération sur le territoire existe –, collectif)
- 1 des actions phare du PPA : l'interdiction des foyers ouverts de chauffage au bois.
- Une des clefs de succès est un plan de financement documenté et établi dans le PPA, très fonctionnel, avec 70% financé lors de l'adoption du plan.
- Autre spécificité : la gouvernance avec la mise en œuvre partenariale dès la construction du plan, avec la sous-préfecture et la région en vice-présidence, afin de signifier l'importance des collectivités.
- Les actions transversales (de communication, de formation, etc.) sont primordiales, la mobilisation des citoyens est indispensable à la réussite de la démarche.
- Un suivi très régulier rend la démarche crédible et répond aux critiques du Conseil d'Etat.

#### **Questions et remarques**

- **Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** : précisions sur le concours citoyen ?  
**Réponse Céline MONTERO, UD des deux Savoie** : ce sont des projets phares portés par le milieu associatif. Par exemple, 30 000€ avaient été alloués à un appel à projet auxquels les associations pouvaient répondre ; le but de l'appel à projet était de sensibiliser au rôle que chacun avait dans la qualité de l'air.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : interrogation sur les actions envers les camions (dont on parle beaucoup dans la Vallée de l'Arve)  
**Réponse de Léna DELUGIN, I Care & Consult** : Les camions touchent à la question du transport de marchandises qui fait l'objet d'un "défi" dans le PPA de la Vallée de l'Arve : sont proposées des actions de reports de la route vers le fer pour le transport de marchandise, et des actions d'amélioration de la logistique urbaine de proximité.
- **André COPPART, Chambre d'Agriculture** : précisions sur les actions agriculture ?

**Réponse Céline MONTERO, UD des deux Savoie** : une réflexion agriculture était bien présente au début de la révision du PPA, à travers plusieurs actions. Ces actions ont été au final intégrées à d'autres thématiques pour le suivi.

**Complément Marion DELOLME, UD 38** : une thématique agriculture est incluse aux ateliers pour le PPA de Grenoble, c'est le tendancier d'ATMO AuRA qui nous l'a identifié comme un enjeu important.

#### e. Méthodologie de co-construction du plan d'action par I Care & Consult

- Un travail d'identification d'actions « socles » a été réalisé, qui doit être partagé, enrichi et complété pendant la plénière du jour, ainsi que pendant les ateliers et la 2<sup>nd</sup>e plénière. Le but est d'avoir des actions pragmatiques et opérationnelles. Ces deux critères sont à avoir à l'esprit dès lors que l'on propose des actions.
- Sur la gouvernance, nous sommes bien dans un plan de co-construction : un co-pilotage des ateliers thématiques est donc mis en place, qui vise à être poursuivi tout au long du suivi du PPA3.
- Pour construire le plan d'action, 4 temps clefs sont prévus : les 2 plénières dont celle du jour et les 2 sessions d'ateliers. Il faudra travailler et faire remonter des idées, des réactions en intersessions, pour que ce plan soit réellement le fruit d'un travail collectif.
- 5 thématiques ont été choisies : industrie & BTP, Résidentiel-Tertiaire, Agriculture, Transversal/communication/contrôle, mobilité. La thématique mobilité (suite aux remarques lors de la plénière) sera appréhendée ainsi : « mobilité & urbanisme ».
- La première session d'ateliers vise à enrichir et préciser la liste d'actions, tandis que la 2<sup>nd</sup>e vise à évaluer et planifier la liste d'actions.
- Il est primordial de communiquer en intersessions, afin de faire remonter les idées, les remarques, etc. Les ateliers et plénières ne seront pas à eux seuls suffisants.
- **Mail à venir de l'UD de l'Isère permettant un appel à manifestation d'intérêt pour des ateliers.**

#### Remarques et questions

- **Murielle PEZET-KUHN, agence d'urbanisme, Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** : s'étonnent de la disparition du sujet urbanisme.  
**Réponse Benoît BULLIOT, I Care & Consult** : le sujet d'urbanisme est intégré dans la thématique mobilité.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : des mesures concernant le transit de véhicules lors des départs de vacances ont-elles été pensées ? Les actions sont-elles déclinées par communautés de communes ? Les actions du PPA sont-elles renforcées en 2021 en attendant l'adoption du PPA3 ?  
**Réponse Benoît BULLIOT, I Care & Consult** : les actions seront définies sur un périmètre opérationnel qui ne sera pas nécessairement celui de la communauté de communes. Une distinction est faite entre les actions intégrées au tendancier d'ATMO et les actions qui seront définies lors de l'élaboration du nouveau PPA.
- **Jean HIRIGOYEN, Grenoble Alpes Métropole** : des projets sont déjà en cours dans la région et autour de Grenoble et favorisent l'intermodalité en limitant l'usage des véhicules thermiques. Il conviendrait de les prendre en compte.

---

**Réponse Benoît BULLIOT, I Care & Consult :** il est important de faire remonter ce type d'actions auprès de l'UD.

## f. Ateliers, actions et échanges

### Résidentiel-Tertiaire

- Responsable d'une majorité des émissions de PM10, de PM2.5 et de COV.
- Levier d'action : chauffage individuel biomasse :
  - Réglementer les émissions des chaudières collectives biomasse (pas réglementées aujourd'hui) ;
  - Privilégier les chaudières individuelles gaz bas NOx et accélérer le renouvellement des chaudières au fioul ;
  - Sensibiliser le grand public aux dispositifs d'aides à la rénovation énergétique ;
  - Poursuivre la rénovation du parc d'appareils individuels biomasse ;
  - Privilégier un combustible bois de qualité (en lien avec la thématique agriculture) ;
- L'application de solvants contribue à une large part aux émissions de COVNM.
- Le brûlage a une faible contribution sur l'année, mais reste significatif en période météorologique stable (automne/hiver).

Aucun copilote n'a été retenu à cette date.

**Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** s'est proposé en séance d'être le copilote élu pour le sujet résidentiel-tertiaire.

### Remarques et questions

- **Olivier CHIRPAZ, Pays Voironnais :** L'incitation à remplacer les appareils de chauffage au bois a bien fonctionné, avec des aides importantes. Le choix du matériel est évidemment restreint au matériel performant et le choix du professionnel est également limité lorsque l'on bénéficie des aides. La difficulté majeure est d'inciter à se fournir en bois de qualité, sec, notamment à cause du contexte de vente informelle du bois. Depuis 2013, sur le territoire du Pays Voironnais, on estime qu'environ 12% du parc peu performant a été remplacé, faisant baisser les émissions de PM10 du territoire de 4%.  
**Remarque Jean-Luc BESANCON, CIVIPOLE :** Les équipements restent très coûteux, beaucoup de ménages sont dissuadés. Il y a très peu d'aide, en particulier pour les ménages favorisés.  
**Réponse Olivier CHIRPAZ :** Les aides sont importantes bien que conditionnées aux catégories de ménage ; jusqu'à 70% voire 80% sont pris en charge.  
**Complément Cécile CENATIEMPO :** Sur le territoire de la métropole, pour un foyer non précaire, il reste 50% à charge, contre 20% pour les foyers précaires
- **Robinson STIEVEN, Chambre d'agriculture :** La société FM3C développe un carburant avec beaucoup d'huile de colza, le monde agricole français demande à ce que les oléagineux utilisés pour ce combustible soient au maximum français.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE :** Peut-on envisager un service de ramassage des déchets verts pour la méthanisation ? N'y a-t-il pas aussi un manque de plateforme collective pour les professionnels du séchage du bois ? > **sera abordé en ateliers.**
- **Francis ODIER, France Nature Environnement Isère :** Quid de l'interdiction des foyers ouverts, en commençant par les secteurs les plus polluants et avec un dispositif ad hoc d'accompagnement ?

---

## Réponse de l'UD 38 : ce point sera abordé dans l'atelier Résidentiel-Tertiaire.

### Mobilité

- Le secteur est responsable de la quasi-totalité des émissions de NOx.
- Levier d'action : transport routier (correspond à 95% des émissions des transports) :
  - Réduire la part de véhicule diesel pour réduire les NOx via les conversions au GNV ou l'électricité ;
  - Réduire les distances parcourues pour diminuer les émissions PM dues à l'abrasion ; Des systèmes de récupération des particules liés à l'abrasion se mettent en place (route et ferroviaire) qu'il pourrait être intéressant de déployer ;
  - Renforcer les contrôles sur les émissions des poids-lourds ;
  - Contrôle des 2 roues motorisées (trafiqués) pour limiter les émissions de COVNM (mais le transport ne représente que 4% des émissions de COVNM ;
  - Diminuer la vitesse réglementaire ;
  - Former à l'écoconduite.

Le SMMAG a accepté d'être le copilote de cet atelier.

### Remarques et questions

- **Jean-Luc BESANCON, CIVIPOLE** : La diminution de la vitesse sur autoroute a des externalités négatives, elle fait notamment perdre beaucoup de temps. Ce temps de vie perdu est bien supérieur au 114 morts/an imputables à la pollution de l'air.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : Changer le parc diesel a un coût important, et ce changement a aussi un impact.
- **Michel LANGLAIS, Association des Maires d'Isère** : Un RER métropolitain est en projet, mais la ligne n'est pas électrifiée. Le trafic sur cette ligne (peu important aujourd'hui) va considérablement augmenter, puisqu'on vise un train toutes les 30 minutes. Ne serait-il pas utile, pour la pollution de l'air, d'électrifier cette ligne ?

**Réponse d'Hervé CHANUT, ATMO** : ATMO regardera plus précisément ce point afin d'évaluer les options.

- **Jean-Luc BESANCON, CIVIPOLE** : Un rapport du CEREMA montre qu'avec la limitation de vitesse à 30km/h sur certains axes, la congestion a explosé sur d'autres. Comment diminuer ces embouteillages ?

**Réponse de l'UD 38** : C'est pris en note, il faudra en parler durant les ateliers

**Réponse de Christine BOLLART, Alternatives A480** : La meilleure solution pour la réduction de la congestion automobile est la réduction de la circulation routière globale, et en particulier des auto-solistes.

- **Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** : Idées de mesures : réduction des vitesses, respect des vitesses réglementaires sur la ZFE, radars de tronçon.
- **Francis ODIER, FNE Isère** : Les alternatives à la voiture doivent remonter dans l'ordre des priorités.

- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : Sera-t-il possible de fixer des dates de réalisation et priorités pour les RER métropolitains, en lien avec le PPA ?

**Réponse de l'UD 38** : ce point sera abordé dans l'atelier Mobilité et Urbanisme

### Industrie/BTP

- Les émissions industrielles sont de plus en plus d'origine non énergétique.
- Leviers d'action :
  - Levier sur les émissions de COVNM de l'industrie de la chimie ;
  - Contrôle des émissions diffuses des ICPE qui remontent très rarement dans BDREP.
- L'UD a surtout travaillé sur des mesures sur les NOx et PM, car un plan ozone régional est en cours de réalisation.
- Propositions d'actions de l'UD :
  - Amélioration des connaissances sur les émissions industrielles ;
  - Réduire les émissions diffuses de poussière en provenance des carrières ;
  - Réduire les émissions de particules et de NOx des installations de combustion ;
  - Action relative à la mise en œuvre des MTD et des BREF.

### Remarques et questions

- **Philippe LORIMIER, Le Grésivaudan** : question de la place de la méthanisation et de la valorisation du biogaz (en particulier pour les poids-lourds).  
**Réponse de Benoît BULLIOT, I Care & Consult** : sur la méthanisation, un état des lieux est présent dans le diagnostic, qui a dû être partagé.  
**Réponse de Philippe LORMIER** : certes, état des lieux oui, mais il existe des freins à l'installation (perception par la population, sur le territoire du Grésivaudan, le foncier est fortement impacté par le risque inondabilité). On voit notamment le doute monter au niveau national sur les installations de méthanisation (problème de sécurité, de distance avec le foncier, etc.).  
**Réponse d'André COPPART, chambre d'agriculture** : sur la méthanisation, des projets sont 100% agricoles, d'autres plutôt industriels. La chambre d'agriculture s'occupe des projets uniquement agricoles. Ce point sera repris en ateliers.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : Les contrôles de chantiers sont-ils suffisants ?  
**Remarque Christine BOLLAERT, Alternatives A480** : les contrôles de chantier semblent en effet directement impactants sur les rejets de poussière.
- **Jean-Luc BESANCON, CIVIPOLE** : il est crucial d'évaluer les effets sanitaires des mesures du PPA en gains et pertes (coût financier, coût en temps de vie perdu dans les transports lents, coût en qualité de vie, etc.). Il s'interroge sur les émissions transfrontalières. Les actions à cibler dans le PPA ne pourront qu'être des actions visant à cibler la pollution dont les sources d'émission sont localisées sur le territoire de la région.
- Industries à étudier : cimenterie et producteur de chaux, plateforme de recyclage et transport...

---

## Agriculture

- Contribution significative du secteur aux émissions totales de NH<sub>3</sub> (93% des émissions du territoire).
- Les NOx et PM10 agricoles correspondent à 1/6 des émissions totales.
- Leviers d'action :
  - Ajuster les quantités d'engrais chimiques, émetteur important d'ammoniac ;
  - Remplacer les engrais de type « urée granulée » et « solution azotée » par des ammonitrates, moins volatiles et avec un meilleur rendement des cultures ;
  - Enfouir les engrais chimiques ;
  - Mieux gérer les déjections ;
  - Favoriser le pâturage des bovins ;
  - Optimiser les déplacements des engins agricoles ;
  - Le brûlage à une faible contribution sur l'année, mais reste significatif en période météorologique stable (automne/hiver).
  - Mettre en place une filière Bois de qualité (en lien avec la thématique Résidentiel)

Le copilote de cet atelier est André COPPART de la chambre d'agriculture.

## Remarques et questions

- **André COPPART, chambre d'agriculture** : l'extension du périmètre du PPA inclut des zones très rurales et agricoles, ce qui rend cette thématique d'autant plus importante. Il faudra communiquer beaucoup, le monde agricole ne connaît pas nécessairement le PPA, il faut intégrer et travailler avec les agriculteurs. Le PPA doit avoir une approche constructrice et non destructrice sur le domaine agricole, en prenant en compte ses contraintes et en faisant preuve de pédagogie.
- **Dominique TATUR, CIVIPOLE** : Question sur l'épandage avant la pluie : cela ne contribue-t-il pas à la pollution des eaux souterraines ?

**Réponse de l'UD 38** : ce point sera abordé dans l'atelier Agriculture
- **Francis ODIER, FNE Isère** : Pour l'impact Blé et Maïs, il faudrait comparer leur pourcentage dans les émissions de PM à leur pourcentage dans les surfaces cultivées.  
Le choix des cultures et de leur emplacement est aussi un levier.  
Arnaud RACHER, ATMO valide la nécessité de comparer les émissions à la surface cultivée.
- **Anne FORET, Le Grésivaudan** : Envisager le passage en bio et l'accompagner pourrait être utile.

## Transversal/Communication/Contrôle

- Faire une communication claire et accessible à tous est une véritable nécessité.
- Madame Cenatiempo donne un rapide aperçu des actions de communication de la métropole sur la qualité de l'air et plus spécialement sur la prime- B Air Bois : communication dans la presse, sur des sacs à pain, via les ramoneurs, en collaboration avec les professionnels (comme Leroy Merlin), du porte à porte par les facteurs, des vidéos de retour d'expérience des bénéficiaires de la prime, etc.
- Attente de la métropole sur la communication du PPA :

- Coordination des messages sur tout le territoire : mêmes éléments de langage ;
- Stratégie de communication impliquant les citoyens.  
Madame Cenatiempo (GAM) est co-pilote de cet atelier.

#### Remarques et questions

- **Jacqueline COLLARD, association l'air et moi** : L'association l'air et moi intervient sur le territoire en lien notamment avec le rectorat de Grenoble et souhaite développer ses interventions sur tout le secteur du PPA.
- **Clément PESLE, Grenoble Alpes Métropole** : Une hiérarchisation des actions doit être faite en fonction des impacts sanitaires attendus et des coûts associés.

#### 4. Relevé de décisions

Tâches / Réunions	Qui ?	Pour quand ?
Retours de la part des parties prenantes sur les actions envisagées	Tous les participants	11 janvier 2021